

Inauguration EHPAD « les 7 rivières» de Bédarrides

Toujours plus pour accueillir dans les meilleures conditions les personnes âgées dans les établissements adaptés à la perte d'autonomie...

Publié le 12 octobre 2016

Le conseil départemental a délibéré lors de la commission permanente du 22 février 2014 pour l'attribution d'une subvention de **800 000 euros** (coût total de 12 710 887 euros) pour la reconstruction de cet EHPAD.

Outre cette contribution financière, le Département a aussi accompagné le projet et l'a approuvé dans toutes ses phases techniques.

De l'approbation de l'avant-projet sommaire (validation des plans architecturaux) pour s'assurer que les espaces prévus soient suffisants pour accueillir les résidents dans les meilleures conditions, à la validation du plan pluriannuel d'investissement (plan de financement) pour lequel l'établissement a présenté une évolution maîtrisée des prix de journée à la charge des résidents sur les années à venir, le Département a été présent pour mener jusqu'à son terme le projet.

« La réalisation d'une nouvelle maison de retraite constitue toujours un moment important dans la vie d'une commune aussi bien, pour ses habitants, pour ses familles, que pour ses « anciens ». Voilà pourquoi, aujourd'hui à Bédarrides, ce nouvel EHPAD dénommé les « 7 rivières » va répondre à la responsabilité que nous avons envers ceux qui se retrouvent, du fait de leur âge, parfois de la maladie, en perte d'autonomie. Ce n'est pas aux élus locaux que je vais l'apprendre, vous le savez, la commune représente le lieu où l'on choisit de vivre, de travailler, de fonder une famille, de tisser des liens à travers des associations, où l'on s'épanouit... »

Extrait du [discours](#) de Monsieur Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09